



Direction de l'administration générale

SERVICE ETAT CIVIL

1 place Bernard Cornut Gentille -06400 CANNES

Horaires 8h30-17h30

0810 021 022

## BAPTEME CIVIL

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a **pas de valeur légale** et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition est symbolique. Il s'agit d'un **engagement moral d'ordre purement privé**.

Il est nécessaire pour les parents de l'enfant d'être **domiciliés à Cannes**.

**PIECES A PRODUIRE original et photocopie**

**TOUT DOCUMENT/FACTURE INTERNET DOIT ETRE IMPRIME AVANT LE RENDEZ-VOUS.**

- Justificatif de domicile des parents
- Acte de naissance de l'enfant
- Copie du livret de famille
- Pièces d'identité des parents
- Pièces d'identité des parrain et marraine
- Formulaire de demande de cérémonie de baptême civil (au verso)
- Courrier à Monsieur le Maire en indiquant les motivations relatives à cet événement civil

**Une fois le dossier complet, prendre rendez-vous au 0810.021.022**

**L'ENFANT**

Nom.....

Prénom(s).....

Date de naissance .....

Lieu de naissance.....

**LE PERE**

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone .....

**LA MERE**

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone .....

**LE PARRAIN**

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone .....

**LA MARRAINE**

Nom.....

Prénom(s).....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Email :.....

Téléphone .....

Cannes, le

Le Père,

La Mère,

*Les informations recueillies au travers de ce formulaire sont nécessaires à la constitution du dossier de demande de baptême civil que vous soumettez à la Mairie de Cannes, et revêtent un caractère obligatoire.*

*La non-transmission de ces données ne vous permettra pas de bénéficier de cette célébration.*

*Vos données seront uniquement communiquées aux services internes de la Mairie de Cannes et ne seront pas communiquées à d'autres tiers sans votre autorisation préalable.*

*Les données sont systématiquement effacées dès la célébration du baptême civil.*

*Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du « Règlement Général sur la Protection des Données », vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à [dpo@ville-cannes.fr](mailto:dpo@ville-cannes.fr).*

*Pour plus d'information sur la protection des données personnelles, vous pouvez vous rendre à la page [www.cannes.com/rapd](http://www.cannes.com/rapd).*